



# LIGUE SUD BASKET BALL

1686 Chemin de Sauvecanne – 13320 Bouc Bel Air

Tel : 07 64 72 02 26

Courriel : [ligue@sudbasketball.fr](mailto:ligue@sudbasketball.fr)

<https://www.sudbasketball.fr>

Bouc Bel Air, le X 2024

Monsieur XX

Monsieur XX

Commission Régionale de Discipline

Dossier Discipline 202324-X

Courriels : X

X

Messieurs,

A la suite de la rencontre X N° X du X 2024

X / X

vous avez adressé chacun votre rapport à la Commission Régionale de Discipline pour saisine.

Or de l'examen de la feuille de match il ressort que vous avez sanctionné dans le courant de la partie pour les faits que vous leur reprochiez les joueurs suivants ;

B10 (X.) FAUTE DISQUALIFIANTE SANS RAPPORT

B13 (X) FAUTE DISQUALIFIANTE SANS RAPPORT

B14 (X) FAUTE DISQUALIFIANTE SANS RAPPORT

A0 (X) 2FT = DISQUALIFICATION POUR LA RENCONTRE

Ces sanctions se suffisent à elles mêmes et la Commission Régionale de Discipline n'a plus à se saisir pour des faits que vous avez déjà gérés et sanctionnés dans le courant de la partie.

De plus concernant le joueur A0 (X) monsieur X écrit dans son rapport « Le joueur A0 est parti mettre un coup de poing à un joueur adverse » sans préciser de quel joueur il s'agissait par conséquent pas de possibilité pour la Commission d'instruire en ce sens sans l'identité de la victime.

A l'avenir et pour votre information si vous pensez que les faits qui se déroulent pendant la partie méritent l'ouverture d'un dossier disciplinaire il faut sanctionner les fautes d'une FAUTE DISQUALIFIANTE AVEC RAPPORT et la CRD pourra se saisir.

En vous remerciant pour votre écoute, je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les plus sportifs.

Daniel Bès

Président Commission Régionale de Discipline Ligue Sud

COPIES : LIGUE (PDT – SG) – CRO